

**Cérémonie officielle relative à l'adhésion du Tchad
à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières
et des lacs internationaux**

21 novembre 2018 - N'Djaména (Tchad)

Discours de l'Ambassadeur de France, S.E. M. Philippe Lacoste

Madame la Ministre de la Production, de l'Irrigation et des Equipements agricoles,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les Hauts Représentants d'Organisations Internationales, et je salue tout particulièrement ceux de la Commission du Bassin du Lac Tchad et de l'Autorité du Bassin du Niger,

Madame la Secrétaire de la Convention sur l'Eau,

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers,

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, les Chefs de service,

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

C'est avec satisfaction que je viens témoigner aujourd'hui à cet événement qui marque officiellement l'adhésion de la République du Tchad à la Convention sur l'Eau. Car la France n'est pas uniquement championne du monde de football, elle est aussi la championne de l'ouverture mondiale de cette convention, signée à Helsinki et qui fut conçue, au départ, dans le cadre de l'espace de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies. Avec, dans cette stratégie d'ouverture, une priorité marquée pour le continent africain. Et ce n'est pas un hasard si les deux premiers pays à avoir répondu positivement à notre appel sont des Etats avec lesquels nous entretenons des relations d'amitié séculaires : le Tchad d'abord puis le Sénégal. Aujourd'hui, le Niger, la République Centrafricaine, le Cameroun ont annoncé leur intention d'adhérer à cette convention, et bien d'autres suivront.

Mesdames et Messieurs,

Ce n'est pas pour le plaisir de remporter une victoire diplomatique que nous avons engagé ces démarches. C'est parce que nous sommes convaincus que cette convention fournit un cadre utile aux concertations dans le domaine crucial que constitue la gestion des ressources

en eau. Cette Convention sur l'Eau ne remplace pas les accords spécifiques à certains bassins. Elle encourage au contraire leur développement en fournissant des méthodes, quelques moyens et en facilitant l'accès aux financements internationaux.

Beaucoup de choses ont déjà été dites et je ne souhaiterais pas les répéter. Surtout au Sahel où les enjeux liés à l'eau sont pris à leur juste mesure. Souvent l'accès à l'eau est la priorité des priorités dans les politiques nationales comme c'est le cas ici au pays de Toumaï.

Je souhaite donc féliciter chaleureusement la République du Tchad et en particulier les services du ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche, pour avoir fait la preuve qu'il était possible, avec de la motivation et du travail, de conduire l'ensemble du processus d'adhésion à la Convention sur l'Eau à bon terme en un temps record. Je l'encourage à devenir à son tour un champion de l'élargissement de cet instrument si utile à la concertation et à la coopération internationale.

Je signale que pour la 1^{ère} fois le Forum Mondial de l'Eau se tiendra en Afrique subsaharienne, ce sera à Dakar en 2021.

Ce forum est organisé par une structure originale, le Conseil Mondial de l'Eau dont le siège est à Marseille et qui rassemble des Etats, des entreprises et des ONG.

Je ne doute pas que la question du Lac Tchad sera au centre des débats comme elle est au centre de l'Afrique. Ce sera une occasion d'évoquer la situation du Lac, de ses tributaires et des organisations comme la Commission du Bassin du Lac Tchad ou l'Autorité du Bassin du Niger, qui s'efforcent de faire progresser la coopération internationale dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau.

D'ici là, je vous encourage à tirer pleinement avantage des opportunités offertes par la Convention sur l'Eau et à en assurer la promotion.

Je vous remercie de votre aimable attention.